

Rejoindre le mouvement

Souhaitez-vous devenir...

Cochez la ou les cases de votre choix :

- Sympathisant·e** (recevoir les informations des événements publics)
- Adhérent·e** (participer aux réunions et décisions plénières)
- Acteur, actrice** (adhérer et participer au collectif d'animation)
- Coopérateur, coopératrice** (investir dans une installation photovoltaïque)
- Hébergeur, hébergeuse** (proposer un toit pour accueillir des panneaux)



Laissez-nous vos coordonnées

M^{me} M.

Nom :

Prénom :

Si vous êtes représentant·e légal·e d'une personne morale :

Dénomination de la structure :

Forme juridique :

Fonction occupée :

Adresse postale :

.....

Tél. fixe et/ou mobile :

Courriel :

Adhérez à Cap Soleil

Cotisation : **10 €** pour une personne physique

50 € pour une personne morale

Règlement : En espèces

Par chèque (à l'ordre de « Cap Soleil »)

Fait à :

Le :

Signature de l'adhérent·e :



<https://capsoleil.net>

NE ME JETEZ PAS SUR LA VOIE PUBLIQUE

Conception : gwendal.revault@gmail.com / Crédits photos : Pixabay / Diagramme : CoWatt



Cap Soleil

Le photovoltaïque citoyen
en presqu'île guérandaise



Envie de participer à une **dynamique citoyenne**
Envie de contribuer à la **transition énergétique**
Envie d'investir dans des **projets d'avenir**

Entrez dans l'aventure
Transmettez votre énergie
Rejoignez l'**association Cap Soleil**

Maintenant
Engagement **Écologie** **Solidaire**
Local **Énergie renouvelable** **Sobriété**
Transition **Collectif** **Économie**
Électricité **Social** **Production** **Solaire**
Environnement **Ici** **Élan citoyen**



Avec Cap soleil, faites le plein d'énergie !



Association loi 1901

- créée en juin 2016
 - fondée par un groupe de citoyens militants, acteurs locaux de la transition énergétique
- Territoire d'action : **presqu'île guérandaise**

Faites le plein d'énergie !

OBJET

- Promouvoir les énergies renouvelables locales
- S'engager dans la réalisation de projets de production d'électricité de source photovoltaïque portés par des citoyen-ne-s

GOUVERNANCE

- Mode collégial avec un comité de pilotage et un collectif d'animation

ACTIVITÉ

- Sensibiliser autour des enjeux et usages énergétiques
- Rechercher des toits éligibles et des investisseurs

FONCTIONNEMENT

- Concrètement, le partenariat avec l'entreprise CoWatt, comment ça marche ?



Cap Soleil se fait référencer en tant que communauté auprès de CoWatt et trouve sur son territoire des toits où installer des panneaux solaires.



CoWatt gère les questions techniques, prend en charge les démarches administratives et juridiques, signe un bail avec les propriétaires des toits (dénommés hébergeurs) et s'occupe de l'installation et de la maintenance des centrales photovoltaïques.



Tout-e citoyen-ne du monde peut investir à hauteur de ses moyens pour financer des installations avec Cap Soleil via l'achat de parts sociales dans CoWatt (à partir de 100 euros) ; il ou elle devient alors sociétaire (dénommé-e coopérateur, coopératrice), c'est-à-dire copropriétaire des installations.



Les coopérateurs et coopératrices de Cap Soleil reçoivent chaque année une rémunération modeste de leurs parts versée par CoWatt grâce à la revente d'électricité. Cap Soleil se mobilise pour développer des projets et faire rayonner les énergies renouvelables !



Cap Soleil adhère au réseau

Adresse postale :
Hôtel de Ville de Guérande
7 place du Marché au Bois
44350 Guérande

Courriel : capsoleil.contact@laposte.net
Site web : <https://capsoleil.net>
Contact tél. : Annaïck SIMON (06 87 27 57 07)

« L'énergie la moins chère est celle que l'on ne consomme pas. »



SAS de type coopératif

- créée en juin 2017
 - propulsée par les associations Alisée et Elise, spécialistes de la maîtrise de l'énergie
- Territoire d'action : **région Pays de la Loire**

A nous, le cotoituration solaire !

OBJET

- Utiliser le potentiel des toitures (maisons, bâtiments publics ou privés) pour produire de l'énergie solaire pour tout le monde
- Développer les énergies renouvelables citoyennes en Pays de la Loire

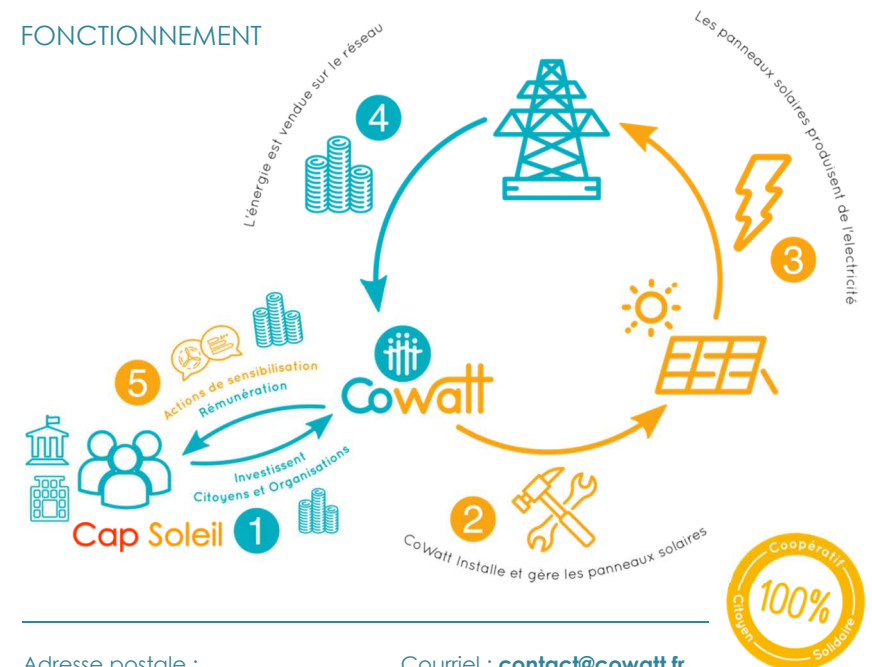
GOUVERNANCE

- Conseil d'administration et comité scientifique, éthique et technique
- Principes coopératifs (1 personne coopératrice = 1 voix, réserve légale...)

ACTIVITÉ

- Développer et animer un réseau de communautés de citoyen-ne-s
- Simplifier les démarches des particuliers et collectivités, mutualiser les risques et les bénéfices, sécuriser les investissements

FONCTIONNEMENT



Adresse postale :
Maison de l'Habitant
10 rue du Président Herriot
44000 Nantes

Courriel : contact@cowatt.fr
Site web : <https://cowatt.fr>
Réseau social : www.facebook.fr/cowattpd
Contact tél. : Éric BUREAU (02 85 29 16 49)

« L'énergie la moins polluante est renouvelable et locale. »